



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 8 août 2012

INFORMATION MEDIAS

Présentation de l'étude du risque tsunami sur la zone aéroportuaire de Tahiti – Faa'a

Le Service d'Etat de l'aviation civile en Polynésie française présentera une étude du risque tsunami sur la zone aéroportuaire de Tahiti-Faa'a, le vendredi 10 août à 9h dans la salle Archipels du Haut-Commissariat.

Compte tenu de la situation géographique de l'aéroport de Tahiti Faa'a bordé par un lagon, à 1,50 mètre au-dessus de l'eau et des derniers événements sismiques survenus dans le Pacifique, le SEAC, dans le cadre d'un partenariat avec le Laboratoire de Géophysique de Pamatai, a entrepris une étude afin d'affiner les estimations des hauteurs des tsunamis.

Cette étude a pour objectif d'optimiser les outils d'alerte, de modéliser le risque tsunami sur le site de l'aéroport international de Faa'a et ainsi apporter une information plus fiable et plus rapide aux autorités, en cas de déclenchement de l'alerte tsunami.

Grâce à cette étude, lorsqu'un séisme sera détecté, le Laboratoire de Géophysique sera en mesure d'informer les services du Haut-Commissariat sur la direction de la propagation des vagues, leur hauteur et leur vitesse et de diffuser des cartes de modélisation d'inondations spécifiques à la plate-forme aéroportuaire. Cette modernisation du système d'alerte permettra ainsi d'éviter les évacuations inutiles s'il n'y a pas de risque d'inondation avéré.

Ce système pourrait être étendu à d'autres sites de la Polynésie française.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr